



Délibération n° 29 : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE SAINT-HERBLAIN ET L'OFFICE HERBLINOIS DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES (OHRPA) – ESPACE RETRAITES

Conseil municipal du 13 décembre 2021

Intervention de **Eric Bainvel**

Mesdames, Messieurs,

Nous voterons pour cette Convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Saint-Herblain et l'office herblinois des retraités et personnes âgées (OHRPA) – espace retraites

Par contre nous aimerions savoir où en sont les discussions entre l'office et la municipalité quant à la question de l'aide financière apportée par la municipalité. En effet, lors du dernier CA de l'Office Herblinois qui s'est tenu le 18 novembre dernier, et auquel j'ai participé en tant qu'élus d'opposition pour Saint Herblain En Commun / Sant Ervlan a-gevret, un désaccord important est apparu entre les élu-e-s de la majorité et l'office quant à l'externalisation de la comptabilité proposée par l'Office des retraité-e-s. Et donc sur le financement ou pas de la municipalité de cette externalisation.

Qu'en est-il et quelle décision avez vous prise en tant que majorité ?

Merci pour votre écoute et votre réponse.



Citoyen-nes
engagé-es